

Enseignement des arts plastiques dans le système éducatif ivoirien

Kignigouoni Dieudonné Espérance TOURÉ*

Résumé

L'enseignement des arts plastiques connaît depuis quelques années un engouement de la part de l'État ivoirien au regard du nombre croissant de postes budgétaires octroyés à la formation des professeurs du secondaire général dans ce parcours disciplinaire et aux différentes réformes initiées pour la formation des formateurs. En dépit de cette noble volonté, les arts plastiques font face à des difficultés qui méritent d'être relevées. Ainsi, en s'appuyant sur la recherche documentaire et les interviews menées auprès des personnes-ressources, l'on a pu obtenir un ensemble d'informations qui peut favorablement servir d'indicateur pour une meilleure prise en compte des problèmes qui minent ce secteur. En effet, à partir des résultats obtenus, il est recommandé, l'institution d'un prix national dédié aux arts plastiques tant dans les structures spécialisées que dans le secondaire général. De plus, l'étude propose la création des clubs d'arts plastiques dans les lycées et collèges pour sélectionner et canaliser les talents à travers l'organisation d'expositions semestrielles ou annuelles. Ces initiatives permettront en attendant la résolution profonde des difficultés, à donner à cette discipline une place de choix afin qu'elle participe efficacement à la formation des élèves et étudiants pour un impact considérable au développement économique, social et culturel de la Côte d'Ivoire.

Mots-clés

Enseignement, Arts plastiques, Système éducatif ivoirien, Formation.

Abstract

The teaching of visual arts has known for several years a craze on the part of the Ivorian State in view of the growing number of budgetary items allocated to the training of general secondary teachers in this disciplinary course and to the various reforms initiated for the training

* Centre de Formation Pédagogique pour les Arts et la Culture, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC, Côte d'Ivoire).
E-mail : esperancetoure@yahoo.fr

of trainers. Despite this noble will, the visual arts face difficulties which deserve to be addressed. Thus, by relying on documentary research and interviews conducted with resource persons, we were able to obtain a set of information that can favorably serve as an indicator for better taking into account the problems that undermine this sector. Indeed, from the results obtained, it is recommended that a national prize be instituted for the plastic arts, both in specialized structures and in general secondary education. In addition, the study proposes the creation of plastic arts clubs in high schools and colleges to select and channel talent through the organization of biannual or annual exhibitions. These initiatives will allow, pending the deep resolution of the difficulties, to give this discipline a place of choice so that it participates effectively in the training of pupils and students for a considerable impact on the economic, social and cultural development of Ivory Coast.

Keywords

Education, Plastic arts, Ivorian educational system, Training.

Introduction

En Côte d'Ivoire, l'enseignement des arts plastiques a connu plusieurs étapes dans son évolution historique. À ce propos, il existe deux faits historiques qui sous-tendent ce parcours à la fois tumultueux et enrichissant.

En effet, le premier fait avance que l'avènement des arts plastiques débute en 1937 par la création du CTAA (Centre Technique des Arts Appliqués) dont l'initiateur fut Charles-Alphonse COMBES¹. Ce lieu qui était à l'origine un atelier privé devient en 1958 par la volonté de ce dernier, une école des arts appliqués. En 1968 au décès de cet artiste français, les autorités ivoiriennes décident en 1975 la création d'un musée au sein de l'établissement en mémoire de l'illustre disparu. Ce n'est qu'en 1994 par le décret N°94-304 du 1^{er} juin 1994 que ce centre est érigé officiellement en école de formation artistique publique sous

¹ Du nom de Charles-Alphonse Combes, dit « Maître », peintre, sculpteur et écrivain français né en 1891 à Paris et décédé en 1968 en Côte d'Ivoire. Extrait de www.petitfute.com > 1642789-musee-charles-combes, page consultée le 07 juin 2020 à 11h 05 mn.).

la dénomination de Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Bingerville.

Le second fait est celui relatif au couple HOMS qui en 1963 trace les sillons de l'histoire des arts plastiques en Côte d'Ivoire. Les HOMS, amateurs d'art, collectionneurs et artistes sculpteurs ont mis leur savoir-faire à l'apprentissage de cette discipline aux jeunes ivoiriens dans leur atelier d'art, sis au centre-ville du plateau. Dès lors, ce lieu où la connaissance était distillée bénévolement va progressivement se transformer en une véritable école dotée de programme d'enseignement arrimé à ceux des écoles françaises de provinces. Ce basculement a été possible grâce à la coopération des autorités ivoiriennes d'alors en mettant cette structure informelle sous la tutelle de l'Académie Française des Beaux-arts.

Au regard de ces événements historiques, il semble juste de marquer le début structurel de cette discipline artistique aux lendemains des indépendances de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, en 1966, sous l'impulsion de Monsieur Albert Bothol, expert de l'UNESCO en service dans le pays et avec l'assentiment des autorités ivoiriennes, l'Institut National des Arts (INA) voit le jour. L'initiative s'est opérée dans l'optique de créer un cadre adéquat pour la formation aux activités artistiques et culturelles.

En 1975, sous la houlette de l'UNESCO, la problématique de la formation des agents de développement culturel comme préalable à la mise en place d'une politique culturelle cohérente des pays en développement, est posée à la conférence d'Accra. Au sortir de la rencontre, la création du Centre d'Animation et de Formation à l'Action Culturelle (CAFAC) est effective, le 5 novembre 1984.

Ainsi, en 1991, l'on assiste à la fusion de l'INA et du CAFAC. Cette union donne naissance à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC). Depuis la restructuration, cet institut regroupe six écoles² : l'École Supérieure de Musique et de Danse (ESMD), l'École Supérieure de Tourisme, d'Artisanat et d'Action Culturelle (ESTAAC), l'École Supérieure de Théâtre, de Cinéma et de l'Audiovisuel (ESTCA), l'École Supérieure d'Arts Plastiques, d'Architecture et de Design (ESAPAD), Le Centre de Formation

² Extrait de <https://insaac.edu.ci/>, page consultée le 07 juin 2020 à 09h 20 mn.

Pédagogique pour les Arts et la Culture (CFPAC) et le Centre de Formation Continue, Numérique et des Conservatoires (CFCNC).

Après la création de l'INSAAC en 1991, il s'en est suivi celles du : Lycée d'Enseignement Artistique de Cocody (LEA) en 1994, du Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Bingerville en 1994 et du Conservatoire Régional des Arts et Métiers d'Abengourou (CRAMA) en 1995.

Toutefois, il faut aussi noter la création en 1994 de l'Unité de Formation et de Recherche en Information, Communication et Arts (UFRICA) avec un département et une filière uniquement dédiée aux arts plastiques. Cette entité est logée au sein de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody. Quant à la pratique de ce parcours disciplinaire dans les lycées et collèges, elle a débuté de manière effective dans les années 1980.

L'objectif de la présente recherche est de mettre en exergue les difficultés auxquelles sont confrontés les arts plastiques en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, l'étude procède à un état des lieux de l'enseignement des arts plastiques en relevant, d'une part, la contribution de l'ensemble des structures de formations dédiées à la discipline et, d'autre part, en mettant l'accent sur les contraintes liées à sa pratique afin que des solutions adaptées soient envisagées. Les résultats obtenus et les recommandations formulées doivent permettre à cette spécialité artistique de contribuer efficacement à la formation des élèves et étudiants afin de faire de ce pays, une nation encline à la créativité, source intarissable pour un véritable développement économique, social et culturel.

1. De la création de l'INSAAC à la mise en place des structures d'enseignement en arts plastiques

Les arts plastiques désignent l'art relatif à la création ou à la modélisation de forme. Autrement dit, ils constituent l'ensemble des activités de recherche de la beauté par l'expression visuelle, l'innovation et l'utilisation de formes au travers de savoir-faire et de techniques. Il regroupe les disciplines telles que : la sculpture, l'architecture, la peinture, le dessin, la gravure, l'infographie, la céramique, la photographie, etc.

En Côte d'Ivoire, les arts plastiques constituent désormais un maillon essentiel dans le système éducatif ivoirien, au regard du nombre de structures de formation destinées à sa pratique, hissant *de facto* le pays au rang des leaders en matière de formation artistique et culturelle en Afrique subsaharienne.

En effet depuis sa création, l'INSAAC a formé de nombreux professionnels dans le domaine artistique par le biais de l'ex École Nationale des Beaux-arts d'Abidjan (ENBA) renommée aujourd'hui, École Supérieure d'Arts Plastiques, d'Architecture et de Design (ESAPAD) pour des raisons de conformité avec la nouvelle vision de faire de cette structure un pôle de la création et de la recherche scientifique dans le cadre du basculement au système Licence-Master-Doctorat (LMD). La réforme a été initiée par le Ministère de la Culture et de la Francophonie en 2012 (Ministère de la Culture et de la Francophonie, 2019, p. 5). Elle a nécessité une révision des textes fondamentaux, des programmes d'enseignement et de formation pour une adéquation Formation-Emploi ou Entrepreneuriat. C'est ce qui explique d'ailleurs, la nouvelle dénomination de cette école et la création de nouvelles filières : Architecture d'intérieur, Architecture, Urbanisme et Design.

Parmi les anciens étudiants issus de ses locaux, l'on peut citer d'illustres personnalités qui ont su faire montre de leurs talents tant sur le plan national qu'international. Il s'agit notamment de : Youssouf Bath, N'guessan Kra, Pr Touré Kignigouoni, Dr Koffi Donkor, James Kadjo Houra, Ernest Duku, Jems Koko Bi, Dr Matilde Moreau, Abdoulaye Diarrassouba, Soro Pehouet, Konan Pascal, Yeanzi St Étienne et bien d'autres.

Initialement Ecole Nationale des Beaux-arts d'Abidjan désormais ESAPAD, cette structure a vu son décret d'application pris en 1971 avant la restructuration de l'INSAAC en 1991. L'école dispose à ce jour de onze spécialités : Peinture, Art mural, Gravure, Sculpture, Céramique, Art et Communication, Textile, Design, Architecture, Architecture d'intérieur, Urbanisme. Elle est dirigée par Dr Matilde Moreau soutenue dans sa tâche par un corps administratif composé de : trois chefs de Département, onze responsables d'atelier et une secrétaire. L'ESAPAD compte 56 enseignants et 944 étudiants repartis de la Licence professionnel 1 au Master 2 pour l'année académique 2020-2021. Les objectifs généraux de l'établissement sont :

- Assurer la formation des apprenants en Arts plastiques, Architecture et Design ;
- Promouvoir l'enseignement technique et professionnel en Arts plastiques.

Les débouchés professionnels possibles pour les étudiants qui accèdent à la formation sont les suivantes : Artiste peintre, Décorateur de scène, Critique d'Art, Historien de l'Art, Paysagiste, Sculpteur ornemental, Sculpteur monumental, Sculpteur des médailles (or, argent...), Sculpteur bijoutier, Sculpteur orfèvre, (tailleur d'or), Staffeur, Graveur, Peintre graveur, Xylographe, Lithographe, Aquafortiste, Muraliste, Peintre de vitrail, Tapissier, Mosaïste, Fresquiste, Céramiste, Graphiste, Illustrateur, Dessinateur (bande dessinée), Océaniste, Vidéaste, Publicateur, Calligraphe, Cinéaste, Architecture d'intérieur, Dessinateur de mobiliers, Dessinateur d'espace, Dessinateur maquettiste, Dessinateur d'objet, Décorateur d'intérieur, Dessinateur textile, Designer accessoiriste de mode, Chimiste textile, Maquettiste textile, Tisseur, Imprimeur textile, Sérigraphe, Coloriste, Styliste, Modéliste, Ingénieur marketing textile, Architecte designer.

En outre, l'ESAPAD dispose d'un conservatoire ouvert aux professionnels et amateurs d'art.

Après l'obtention de leurs diplômes à l'ESAPAD, les étudiants ont la possibilité de s'insérer dans le secteur socioprofessionnel privé ou d'intégrer le Centre de Formation Pédagogique pour les Arts et la Culture (CFPAC). L'entrée dans ce centre se fait par concours directs. L'ensemble des postes budgétaires attribués à chaque concours est déterminé par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative au regard des besoins exprimés par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET). Ainsi, pour être candidats au concours directs d'entrée, il faut être titulaire, soit d'une licence 3 en art pour le Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Accès au Corps des professeurs des Collèges Modernes pour l'Enseignement des Arts dans le Secondaire (CAP/CMAS), soit d'un Master I en arts pour le Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Accès au corps des professeurs de lycées pour l'Enseignement des Arts dans le Secondaire (CAPEAS) ou d'un diplôme équivalent.

Le CFPAC a pour mission la formation initiale des enseignants des lycées et collèges et de la formation continue des inspecteurs

pédagogiques et des professeurs agrégés de l'enseignement secondaire dans le domaine des arts et de la culture (Arts Plastiques, Art Dramatique, Musique, Danse et Chorégraphie). Il comprend plusieurs cycles de formation, l'une initiale et l'autre continue. Les diplômes sont acquis au bout de deux ans de formation.

La formation initiale comprend :

- Le Cycle de formation des Professeurs de collège, il prépare au : Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Accès au Corps des professeurs des Collèges Modernes pour l'Enseignement des Arts dans le Secondaire (CAP/CMAS) ;
- Le Cycle de formation des professeurs de lycée qui prépare au : Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Accès au corps des professeurs de lycées pour l'Enseignement des Arts dans le Secondaire (CAPEAS).

La formation continue comprend :

- Le Cycle de formation des inspecteurs qui prépare au Diplôme d'Inspecteurs Pédagogiques pour l'Enseignement des Arts dans le Secondaire (DIPEAS) ;
- Le Cycle de formation des Professeurs agrégés de l'enseignement secondaire dans les disciplines artistiques (Arts Plastiques et Musique) prépare à l'Agrégation des lycées et collèges.

Pour cette année académique 2020-2021, le CFPAC est dirigée par Mme Koffi Tibo Sally et un corps administratif composé de deux chefs de Département et deux secrétaires. Il compte sept enseignants en arts plastiques. Les étudiants en arts plastiques en formation initiale sont au nombre de 43 pour le CAPEAS et de 135 pour le CAP/CMAS. Pour le DIPEAS, on a 1 étudiant.

Hormis ces structures d'enseignement supérieur suscitées, il existe celles chargées de former les élèves dans le secondaire général. Ce sont des écoles spécialisées dans la pratique artistique et culturelle. Il s'agit du Lycée d'Enseignement Artistique (LEA) de Cocody, du Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Bingerville et du Conservatoire Régional des Arts et Métiers d'Abengourou (CRAMA).

Le Lycée d'Enseignement Artistique (LEA) est situé à Abidjan dans la commune de Cocody. L'école a été créée par le Décret n°94-305 du 1^{er} juin 1994. Logée au sein de l'INSAAC, elle dispense un enseignement conforme à celui des établissements secondaires du second cycle, avec toutefois un horaire renforcé pour les disciplines artistiques (Arts plastiques, Musique et Arts dramatiques). Elle

comporte trois niveaux : Seconde, Première et Terminale. L'école est dirigée par un Proviseur, Dr Chatelain Gisèle.

L'intégration au LEA se fait sur concours après l'obtention du BEPC. Son objectif principal est de préparer les élèves au baccalauréat artistique (BAC H1 : Arts plastiques, BAC H2 : Musique, BAC H3 : Arts dramatiques) et aussi aux diverses sections de l'enseignement supérieur artistique et culturel.

Pour cette année scolaire, l'école dispose de quatorze enseignants en arts plastiques pour 137 élèves répartis comme suit : 54 élèves pour la Seconde H1, 48 élèves pour la Première et 35 élèves pour la Terminale H1. Les disciplines enseignées en arts plastiques sont : l'Histoire de l'art africain et occidentale, l'Espace volume, le Graphisme, la Chromatologie, la Peinture, le Dessin, l'Impression. À côté de ces disciplines artistiques, on a : le Français, l'Anglais, les Mathématiques, la CMC-Histoire, l'EPS.

Après l'obtention du Bac H1, les élèves ont le choix d'intégrer l'ESAPAD ou l'UFRICA pour la poursuite de leurs études dans l'enseignement supérieur artistique et culturel.

Le Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Bingerville est un établissement d'enseignement secondaire sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Francophonie. Ce centre a été créé par le décret N°94-304 du 1^{er} Juin 1994³. Il est dirigé par M. Djaniklo Kouamé Ali. Le personnel administratif est au nombre de 15 personnes.

L'entrée au CTAA de Bingerville se fait sur concours. Les postulants doivent avoir le BEPC ou le niveau de la classe de troisième. Neuf spécialités y sont enseignées, il s'agit : des Arts graphiques, du Design-d'objets, de la Déco-volume, de l'Expression picturale, de la Mosaïque, du Staff, de la Sculpture, du Textile et du Tissage. Pour cette année scolaire, le nombre d'enseignants en arts plastiques est de 55 sur un total de 62. Les sept enseignants restants sont chargés de dispenser les cours d'enseignements général (Français, Anglais, Maths, CMC, EPS, Philo). Les élèves inscrits par niveau sont au nombre de : 1^{ère} année : 62 ; 2^{ème} année : 44 ; 3^{ème} année : 51. La formation au CTAA de Bingerville est sanctionnée par l'obtention d'un Brevet de Technicien des Arts (BTA). Les apprenants après avoir obtenu leurs précieux sésames ont le choix d'intégrer l'ESAPAD pour la poursuite de leurs

³ Extrait de <https://etudes.ci/listing/centre-technique-des-arts-appliques-ctaa-de-bingerville/>, page consultée le 07 juin 2020 à 10h.

études supérieures ou de s'insérer dans le secteur professionnel en fonction de leurs compétences.

Le Conservatoire Régional des Arts et Métiers d'Abengourou (CRAMA) est un établissement d'enseignement secondaire situé dans la ville d'Abengourou. Ce centre est chargé de la formation artistique des jeunes aux métiers des arts pour leur insertion socioprofessionnelle dans le tissu économique. L'accès au CRAMA se fait sur concours. Le Décret n° 95-11 relatif à sa création et son organisation a été institué le 11 Janvier 1995⁴.

L'école est dirigée par un Directeur, M. Kossonou Dieudonné Kouadio. Il est aidé dans ses tâches par deux éducateurs et une secrétaire assistante comptable. En ce qui concerne le personnel enseignant, il compte au total vingt-un enseignants dont neuf pour les arts plastiques. Au titre de l'année 2020-2021, l'on dénombre un effectif de cinquante-un élèves inscrits dont 20 en arts plastiques.

Pour ce qui est du parcours des arts plastiques, les disciplines enseignées sont le dessin, la peinture, la sculpture, la décoration, le tissage, la communication visuelle, le design graphique, l'étude documentaire, la couleur et l'histoire de l'art. Cet enseignement offre une palette d'opportunités à l'insertion socioprofessionnelle des apprenants, au nombre desquelles, les métiers de : Peintre, Décorateur plane, Design plane, Designer textile, Lissier, Sculpteur, Dessinateur (illustration, BD, Dessin animé, portraitiste.).

Au CRAMA, on a deux formes d'études qui y sont dispensées. D'une part, les cours du jour pour la professionnalisation avec deux cycles de formation de trois ans chacun. Le premier cycle concerne les élèves de la classe 6^{ème} au moins, âgés de 11 à 16 ans. Il est sanctionné par un diplôme, le Certificat d'Aptitude Professionnelle Artistique (CAPA), équivalent au BEPC de l'enseignement général. Le second cycle est réservé aux élèves de la classe de 3^{ème} au moins, âgés de 14 à 21 ans. À la fin de ce cycle, les élèves obtiennent le Brevet de Technicien des Arts (BTA), correspondant au baccalauréat de l'enseignement général.

Par ailleurs, l'école dispose d'une formation à la carte à durée variable qui est constituée de deux types de formation initiale et/ou continue. Celle-ci est destinée aux auditeurs libres (travailleurs, élèves

⁴ Extrait de <http://avftp.org/conservatoire-regional-des-arts-et-metiers-dabengourou/> page consultée le 07 juin à 10h 10 mn.

du primaire, des lycées et collèges). La liberté d'inscription et de parcours d'études est établie en fonction du choix de l'apprenant. Au bout de cette formation, les élèves du premier cycle obtiennent le diplôme de fin d'étude du premier cycle (DFEPC). Ceux du deuxième cycle obtiennent le diplôme de fin d'étude du deuxième cycle (DFEDC).

Après leur formation au CRAMA, les élèves ont le choix entre intégrer le milieu socioprofessionnel ou poursuivre leurs études. Ainsi, ceux ayant obtenu le CAPA peuvent intégrer le Lycée d'enseignement artistique (LEA) ou le CTAA de Bingerville par voie de concours. En revanche, les élèves ayant obtenu le BTA peuvent présenter les différents concours d'intégration de l'INSAAC pour poursuivre leur formation au niveau de l'enseignement supérieur.

2. L'Unité de Formation et de Recherche en Information, Communication et Arts (UFRICA)

L'Unité de Formation et de Recherche en Information, Communication et Arts (UFRICA) est une structure d'Enseignement supérieur logée au sein de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. L'UFRICA est la résultante d'un long processus académique qui a débuté en 1977 (Université de Cocody/Abidjan, 2010, p. 9). Elle a vu son aboutissement entre 1992 et 1994 lors de la fragmentation de la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences humaines (FLASH) à laquelle elle était initialement rattachée. De ce processus, l'UFRICA dispose à ce jour de deux Départements : le Département des Arts et le Département de Communication. Celui des Arts est constitué de trois filières : la filière des Arts plastiques, la filière de Musique et Musicologie, la filière des Arts du spectacle.

L'UFRICA est chargée de former les étudiants conformément au système Licence-Master-Doctorat (LMD). Le Doyen de l'UFR est le Professeur Aghi Auguste Bahi. Le Département des Arts est lui dirigé par Dr Gilbert Kouassi Adack et le Chef de la filière Arts plastiques est Dr Amani Désiré.

L'effectif des étudiants inscrits en arts plastiques pour l'année académique 2020-2021 est de 487, répartis comme suit : 135 en Licence 1, 142 en Licence 2, 155 en Licence 3, 40 en Master 1 et 15 en Master2.

Le nombre d'enseignants-chercheurs est de 5 permanents et d'une dizaine d'enseignants vacataires.

Les disciplines qui y sont enseignées sont : la Peinture, l'Art mural, la Gravure, la Sculpture, la Céramique, Art et Communication, le Textile, le Design, l'Architecture, l'Architecture d'intérieur, l'Urbanisme, l'Archéologie de l'art, l'Anthropologie de l'art, l'Esthétique de l'art, la Sociologie de l'art, la Sémiologie de l'art. Contrairement à Ecole Supérieure d'Arts Plastiques d'Architecture et de Design (ESAPAD), l'UFRICA a une formation principalement axée sur les théories des arts plastiques.

Après l'obtention de leurs diplômes, les étudiants peuvent s'insérer dans le milieu socioprofessionnel ou présenter le concours d'entrée au Centre de Formation Pédagogique pour les Arts et la Culture (CFPAC).

3. Les arts plastiques dans les lycées et collèges

Les arts plastiques ont intégré l'enseignement du secondaire général dans les années 80. Les premiers enseignants de cette discipline ont été formés à l'INA en collaboration avec l'École Normale Supérieure d'Abidjan (ENS), bien avant la restructuration qui a entériné la création de l'INSAAC.

Dans les lycées et collèges, les arts plastiques ont longtemps souffert d'une stigmatisation de la part de certains enseignants et élèves. Ceux-ci la considéraient comme une sous-discipline qui n'a pas son importance dans la formation du secondaire.

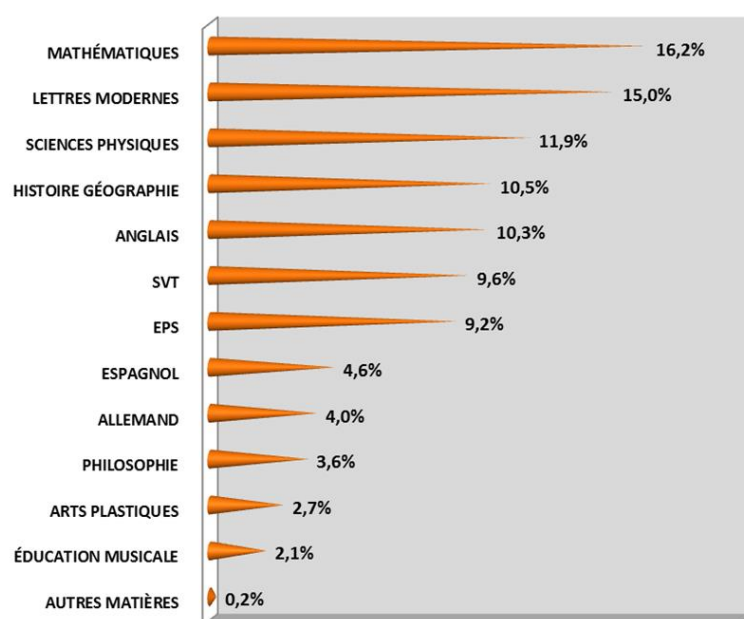
En effet, cette conception péjorative était appuyée par le coefficient 0,5 octroyé à cette matière et par le manque de véritable progression et de contenus qui déterminent les finalités de son apprentissage. De ce fait, les enseignants d'alors dispensaient leurs disciplines initiales aux apprenants. C'est-à-dire s'ils étaient sculpteurs ou peintres, ils ne faisaient que former leurs élèves en fonction de leur qualification et non en fonction des arts plastiques en général.

Selon le rapport d'analyse statistique de 2014-2015, le nombre d'enseignants dans le secondaire général a connu une croissance de 19,4%. Ce nombre est passé de 42872 en 2013-2014 à 51192 en 2014-2015. Les enseignants du public représentent 43,1% de l'effectif total.

En observant la répartition des enseignants selon les matières, l'on s'aperçoit que ceux des arts plastiques ne représente que 2,7%

comparativement à ceux des mathématiques et des lettres modernes qui sont respectivement de 16% et de 15,0% (Voir graphique ci-dessous).

Fig. 1 Répartition des enseignants du secondaire général public selon la matière en 2014-2015.



Source : Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques, 2015, *Extrait du rapport d'analyse statistique du système éducatif 2014-2015*, p. 47.

Au regard de ces chiffres peu reluisants, l'on peut noter l'immense défi que les arts plastiques doivent relever afin de s'imposer comme une matière d'enseignement indispensable à la formation des élèves dans le secondaire général.

Au cours de ces dernières années, force est de reconnaître que les différentes réformes entreprises ont permis aux arts plastiques de quitter progressivement le statut de sous-discipline pour celui de discipline à part entière. Le nombre croissant d'inspecteurs pédagogiques et d'enseignants, la révision des progressions et des contenus a fortement contribué à redorer l'image de cette matière.

Aujourd'hui, ce parcours disciplinaire bénéficie d'un coefficient à la hausse passant de 0,5 à 1. De même, l'harmonisation des coefficients

de toutes les matières enseignées au 1^{er} cycle du secondaire général a permis à ce que les élèves lui prêtent une attention particulière.

À côté de cela, les arts plastiques ont aussi intégré les examens à grand tirage en tant que matières facultatives. Au regard de ces avancées notables, l'on a constaté un fort engouement à suivre les cours d'art et même un nombre considérable d'élèves qui postulent chaque année aux concours pour intégrer les différentes structures artistiques et culturels.

Discipline d'éveil, les arts plastiques participent au développement de l'esprit d'analyse, de critique, de créativité, de la motricité, de la promotion de valeurs artistiques et culturelles. Ainsi, elle ne saurait être reléguée au second plan. S'intéressant à la question, Daniel Lagoutte (1994, 223 p.), dans son ouvrage, *Enseigner les arts plastiques*, relève bien le caractère exceptionnel que représentent les arts plastiques dans la formation des élèves. Pour lui, cet apprentissage artistique permet à l'enfant d'extérioriser ses sentiments au travers d'activités mentales et psychomotrices. Cette démarche pédagogique contribue indéniablement à l'épanouissement psychologique de l'apprenant et le dispose à l'acquisition d'autres connaissances. C'est pourquoi, l'intégration de cette matière dans les programmes scolaires est nécessaire car sa transversalité facilite l'apprentissage des autres disciplines.

Nonobstant les états de fait forts appréciables suscités, les arts plastiques connaissent des difficultés qui entravent son application et son impact dans le système éducatif du secondaire général.

4. Les difficultés liées à l'enseignement des arts plastiques dans le système éducatif ivoirien

Les difficultés liées à l'enseignement des arts plastiques en Côte d'Ivoire ont été relevées grâce à la collaboration avec un certain nombre de personnes-ressources qui ont bien voulu se soumettre aux différentes interviews menées. Ainsi, au sortir de ces investigations, les listes des difficultés présentées ci-dessous émanent d'une synthèse qualitative des propos recueillis de la part des intervenants.

4.1. Les difficultés liées à l'enseignement des arts plastiques à l'ESAPAD

L'École Supérieure d'Arts Plastiques, d'Architecture et de Design (ESAPAD) est un établissement d'enseignement supérieur qui manque énormément d'infrastructures d'accueil (salles de cours, salles spécialisées, ateliers de création, amphithéâtres, réfectoire, toilettes...) au regard du nombre croissant d'étudiants qu'il reçoit chaque année. À cela s'ajoute, le manque d'équipements didactiques dans les ateliers (ordinateurs, connexion internet, vidéos projecteurs, tableaux, chaises...). Hormis ces difficultés, l'on note l'insuffisance de stage d'immersion pour le renforcement des capacités des formateurs.

En dépit de ces obstacles, l'administration et le corps enseignant essaient autant que faire se peut d'offrir le meilleur aux étudiants en termes de formation.

4.2. Les difficultés liées à l'enseignement des arts plastiques au CFPAC

Le Centre de Formation Pédagogique pour les Arts et la Culture (CFPAC) connaît depuis quelques années des difficultés liées au manque de matériels didactiques et à l'insuffisance de structures d'accueil. En effet, le nombre important d'étudiants qu'il reçoit chaque année ne fait qu'accentuer ce problème d'espaces, contraignant ainsi les enseignants à travailler avec des effectifs pléthoriques. En outre, le problème de ressources budgétaires ne favorise pas un meilleur suivi pédagogique des professeurs stagiaires sur le terrain.

4.3. Les difficultés liées à l'enseignement des arts plastiques à l'UFRICA

L'Unité de Formation et de Recherche en Information, Communication et Arts (UFRICA) fait face à un déficit de structures d'accueil, de salles spécialisées et de matériels didactiques. Ces manquements entament la dispensation des cours avec des effectifs pléthoriques. De même, il existe aussi, le problème d'insertion professionnelle des étudiants issus de cette UFR. En effet, le nombre de postes budgétaires octroyés chaque année pour le concours d'entrée au Centre de Formation Pédagogique

pour les Arts et la Culture ne parvient pas à couvrir les besoins. De plus, la formation des étudiants de l'UFRICA majoritairement axée sur la théorie ne facilite pas l'insertion de ces derniers dans le secteur privé.

4.4. Les difficultés liées à l'enseignement des arts plastiques au LEA

Les difficultés au Lycée d'Enseignement Artistique (LEA) sont de deux ordres : le premier est purement académique, le second est relatif au fonctionnement de la structure. Au niveau académique, l'on note :

- la problématique d'adaptation des programmes d'enseignement général à la spécificité de l'école créant ainsi une rupture entre celles-ci et les différentes matières de spécialités enseignées ;
- au niveau des spécialités, certaines disciplines n'ont pas le *quota* horaire suffisant pour leur bonne réalisation. Par exemple, le cours de Dessin en classe de terminale H1 ne dispose que de trois heures hebdomadaires, la Pratique Instrumentale en H2 n'a que dix minutes hebdomadaires par instrument à un élève ;
- la nécessité d'une révision des programmes pour la fusion de certaines matières dans la même discipline en vue de son allègement ;
- l'absence d'une inspection pédagogique et d'une antenne pédagogique dédiées au LEA afin de résoudre efficacement les problèmes y afférents ;
- l'insuffisance de renforcement des capacités des enseignants dans les nouvelles méthodes pédagogiques à travers des missions à l'extérieur, d'une part, et des formations ponctuelles sur place, d'autre part.

En ce qui concerne le fonctionnement, il faut souligner une insuffisance d'espaces pour les cours et la restauration des élèves. Ainsi, on a :

- seulement six salles de classe pour neuf classes pédagogiques ;
- un préau sans équipements pour les cours de pratique en arts plastiques ;
- un manque total de salles spécialisées ;
- une insuffisance de matériels didactiques (ordinateurs, vidéos projecteurs, chevalets, planches à dessin...)

Enfin, la difficulté liée au paiement régulier de la bourse attribuée aux élèves. En effet, pour l'année académique 2019-2020, les élèves n'ont perçu la première tranche de la bourse qu'au mois d'août (période de vacances scolaires).

4.5. Les difficultés liées à l'enseignement des arts plastiques au CTAA

Le Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Bingerville est un établissement dont les premiers locaux existent depuis 1937. En dépit de quelques travaux de réhabilitation et d'aménagements dont il a bénéficié tout au long de ces années, il subsiste encore des besoins non négligeables qui impactent la qualité de l'enseignement dans ce centre de formation artistique. Cette école manque de structures d'accueil, de salles spécialisées et de matériels didactiques, face au nombre croissant d'élèves qu'elle reçoit chaque année. De plus, il serait approprié que les élèves bénéficient d'un internat (dortoir et réfectoire) pour faciliter leurs hébergements et leurs formations du fait que l'établissement est quelque peu difficile d'accès. En plus de ces difficultés, il faut aussi relever le manque de renforcement des capacités des formateurs qui ne permet pas de réévaluer par moments les contenus et rendre plus performante la formation des apprenants.

4.6. Les difficultés liées à l'enseignement des arts plastiques au CRAMA

Depuis quelques années, l'une des préoccupations majeures de ce Centre est relative à la maîtrise des effectifs des apprenants. En effet, l'on enregistre chaque année, des départs massifs des élèves vers d'autres destinations, sans que ces élèves n'aient terminé leur formation. Cela perturbe énormément l'équilibre de l'école dans la mesure où ces derniers devraient constituer le noyau de la cellule de production du CRAMA qui a été mise en place en vue de réaliser des œuvres et de faire connaître l'École sur le plan national et international.

Cette situation trouve son origine dans l'insuffisance de locaux et de matériels didactiques (salles de cours, salles spécialisées, dortoirs, réfectoire moderne, ordinateurs, tableaux, tables bancs...) qui ne permet pas aux élèves de travailler dans de meilleures conditions. De plus, il faut relever l'insuffisance de l'effectif du personnel enseignant et administratif. À cela, s'ajoute, le manque de renforcement des capacités des enseignants pour des stages de perfectionnement et de renforcement des compétences. Aussi, il faudrait une révision du Décret portant création et organisation du CRAMA, pour permettre à cette

institution de faire face aux nombreuses difficultés auxquelles elle est confrontée.

4.7. Les difficultés liées à l'enseignement des arts plastiques dans les lycées et collèges

L'enseignement des arts plastiques dans les lycées et collèges connaît aussi des difficultés au nombre desquelles, il convient d'évoquer :

- le nombre insuffisant d'inspecteurs pédagogiques en arts plastiques. À ce jour, l'on dénombre un effectif de 30 inspecteurs en fonction. Ce nombre est en deçà des besoins pour la couverture nationale des unités pédagogiques et des antennes pédagogiques. Ce déficit ne favorise pas un suivi efficient de l'enseignement des arts plastiques dans les lycées et collèges ;
- l'insuffisance du temps accordé (1 heure/semaine) pour la dispensation des cours et l'effectuation des interrogations et des devoirs ;
- le manque de matériels didactiques pour la préparation et la diffusion des supports de cours ;
- les difficultés d'adaptation des élèves de la 2nde venant des établissements privés qui n'ont jamais pratiqué les arts plastiques depuis la classe de 6^{ème} ;
- le manque de salles spécialisées pour la dispensation des cours d'Arts plastiques ;
- la difficulté financière de certains parents empêchant *de facto* des élèves à acquérir les fournitures pour la réalisation des activités d'application et d'intégration ;
- les effectifs pléthoriques des salles de classe ne permettant pas un suivi efficient des réalisations de chaque élève.

5. Synthèses et perspectives de l'enseignement des arts plastiques en Côte d'Ivoire

L'étude qualitative a permis de porter l'index sur l'essentiel des problèmes qui relèvent bien l'état de stagnation dans lequel se trouve le secteur de l'éducation et de la formation artistique et culturelle en Côte d'Ivoire. Ainsi, la majorité des difficultés s'articulent principalement autour du manque de structures d'accueil, de salles spécialisées, de matériels didactiques, de formation continue des formateurs et

d'encadreurs pédagogiques sur le terrain. Ce recueil d'informations offre quelques clés de compréhension des difficultés qui minent ce secteur et permet d'élaborer des stratégies ciblées pour leurs résolutions.

Il serait donc judicieux de porter des solutions sur les plans académiques et structurels notamment. Il s'agit d'apporter plus de praticité où il le faut (comme à l'UFRICA) et dans l'équipement stratégique de certains ateliers des structures de formation artistique et du secondaire général.

À l'instar du théâtre scolaire qui permet à tous les établissements de concourir en art dramatique ou à l'image de l'Office Ivoirien du Sport Scolaire et Universitaire (OISSU), on peut envisager une émulation artistique en instituant un prix national dédié aux arts plastiques tant dans les structures spécialisées que dans le secondaire général. Cette initiative est susceptible d'éclore de nouveaux talents. Elle peut aussi donner à cette discipline une image valorisante. De même, la création des clubs d'arts plastiques dans les lycées et collèges de Côte d'Ivoire permettra de sélectionner et de canaliser les talents à travers l'organisation d'expositions semestrielles ou annuelles.

Les suites de ce travail pourraient, le cas échéant, se pencher sur les réformes à initier afin de réévaluer les contenus pédagogiques en arts plastiques afin de les adapter aux réalités actuelles de nos États. À ce propos, Bernard-André Gaillot (2015, 289 p.), dans son livre, *Arts plastiques : Éléments d'une didactique-critique*, indique bien la nécessité de s'interroger sur les pratiques de formation et d'éducation artistique en proposant quelques modèles théoriques qui permettent de porter des réflexions sur la spécificité didactique des arts plastiques.

En somme, il convient de retenir que les arts plastiques par leurs apports, peuvent à tous égards contribuer à l'impulsion de l'économie ivoirienne par la création d'industries culturelles et créatives. En outre, la diversification des sources de revenus et de créations de richesses d'un pays ne fait que consolider son essor en le rendant inclusif et dynamique.

Conclusion

Les arts plastiques, discipline d'éveil, favorisent l'accroissement de l'esprit critique et d'analyse. À travers, la création d'œuvres plastiques, ils contribuent également au développement de la motricité, de l'identité artistique et culturelle par le canal d'une autre forme de langage que l'expression verbale.

Ainsi grâce aux nombreux efforts menés par l'État, les arts plastiques occupent désormais une place de choix dans la formation de la jeunesse. Aujourd'hui, les innovations artistiques locales, telles que le *Vohou-Vohou*⁵, font la fierté du pays tant au niveau national qu'international. De même, l'émergence des galeries d'art, des expositions, des entreprises et événements artistiques et culturels témoignent de l'effervescence de ce secteur.

En effet, la qualité de la formation artistique a permis à la Côte d'Ivoire de devenir l'une des plus dynamiques places du marché de l'art contemporain en Afrique francophone. Cette embellie constitue une réelle opportunité pour l'insertion socioprofessionnelle d'une partie de la jeunesse.

Nonobstant, ces progrès considérables, l'enseignement des arts plastiques fait toujours face à de nombreuses difficultés dont les points saillants sont : le manque accru de structures d'accueil et de salles spécialisées, l'insuffisance de matériels didactiques et la problématique de la formation continue des formateurs qui entravent considérablement l'enseignement de cette discipline artistique.

De ce fait, il faudrait que l'État ivoirien investisse davantage dans ce domaine de formation artistique et culturel pour le transformer en un véritable pôle de création d'emplois, de richesses et d'innovations technologiques, au risque de voir s'étioler tous les résultats déjà obtenus.

⁵ *Vohou-Vohou* est un mouvement d'art contemporain né dans les années 1970 à l'École Nationale des Beaux-Arts d'Abidjan. Ce terme signifie n'importe quoi en langue locale Gouro.

Sources et références bibliographiques

Sources orales

- ABBE Didier, Professeur d'Arts plastiques au Lycée Moderne de Bouaflé, entretien réalisé le 20 août 2020 à Bouaflé, de 10h 35 mn à 12h 40mn, Thèmes abordés : Informations sur l'état des lieux de l'enseignement des arts plastiques dans le secondaire général.
- AMANI Désiré, Enseignant-chercheur, Chef de la filière Arts plastiques de l'UFRICA, entretien réalisé le 05 octobre 2020 à Cocody, de 15h 05 mn à 17h20 mn, Thèmes abordés : Informations sur le fonctionnement de l'UFRICA et l'état des lieux des arts plastiques au Département des Arts.
- CHATELAIN Gisèle, Proviseure du Lycée d'Enseignement Artistique de Cocody (LEA), entretien réalisé le 15 octobre 2020 à Cocody, de 10h à 11h40mn, Thèmes abordés : Informations sur le fonctionnement du LEA, l'état des lieux des arts plastiques dans la structure, les difficultés et les perspectives.
- DJANIKLO Kouamé Ali, Directeur du Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Bingerville, entretien réalisé le 25 octobre 2020 à Cocody, de 16h à 17h15 mn, Thèmes abordés : Informations sur le fonctionnement du CTAA, l'état des lieux des arts plastiques dans la structure, les difficultés et les perspectives.
- GILBERT KOUASSI Adack, Directeur de Département des Arts à l'UFRICA, entretien réalisé le 03 novembre 2020 à Cocody, de 11h15 mn à 12h 55 mn, Thèmes abordés : Informations sur le fonctionnement de l'UFRICA, l'état des lieux des arts plastiques dans la structure, les difficultés et les perspectives.
- KIMOU Mamert, Chargé d'études du Secrétariat général de l'INSAAC et Chef de Département à l'ESAPAD, entretien réalisé le 10 novembre 2020 à Cocody, de 10h à 11h 25 mn, Thèmes abordés : Informations sur l'INSAAC, Informations sur le fonctionnement de l'ESAPAD, l'état des lieux des arts plastiques dans la structure, les difficultés et les perspectives.
- KOSSONOU Dieudonné Kouadio, Directeur du (CRAMA) d'Abengourou, entretien réalisé le 22 novembre 2020 à

Abengourou, de 09h à 11h 15 mn, Thèmes abordés : Informations sur le fonctionnement du CRAMA, l'état des lieux des arts plastiques dans la structure, les difficultés et les perspectives.

MOYA BI, Inspecteur du secondaire général, Responsable de la section Arts plastiques, entretien réalisé le 05 septembre 2020 à Cocody, de 11h02 mn à 13h 15mn, Thèmes abordés : l'état des lieux de l'enseignement des arts plastiques dans le secondaire général, les difficultés et les perspectives.

N'GORAN Loukou Sylvain, Chef de Département au CFPAC, entretien réalisé le 03 décembre 2020 à Cocody, de 12h05mn à 13h20 mn, Thèmes abordés : Informations sur l'INSAAC, Informations sur le fonctionnement du CFPAC, l'état des lieux des arts plastiques dans la structure, les difficultés et les perspectives.

N'GUESSAN N'Gohissé, Inspecteur du secondaire général, Coordonnateur régional des arts plastiques à l'Antenne pédagogique de Dabou, entretien réalisé le 13 septembre 2020 à Dabou, de 10h25 mn à 12h 15mn, Thèmes abordés : l'état des lieux de l'enseignement des arts plastiques dans le secondaire général, les difficultés et les perspectives.

Webographie

<https://www.petitfute.com/v66946-bingerville/c1173-visites-points-d-interet/c999-galerie-d-art-lieu-d-exposition-fondation-centre-culturel/1642789-musee-charles-combes.html>. (Informations sur le fondateur du CTAA de Bingerville et sur l'historique du Centre, page consultée le 07 juin 2020 à 11h 05 mn.).

[https://insaac.edu.ci/\(Informations sur l'INSAAC et ses sous-structures](https://insaac.edu.ci/(Informations sur l'INSAAC et ses sous-structures), page consultée le 07 juin 2020 à 09h 20 mn.).

<https://etudes.ci/listing/centre-technique-des-arts-appliques-ctaa-de-bingerville/> (Informations sur le CTAA de Bingerville, page consultée le 07 juin 2020 à 10h).

<http://avftp.org/conservatoire-regional-des-arts-et-metiersdabengourou> (Informations sur le CRAMA d'Abengourou, page consultée le 07 juin à 10h 10 mn.).

Références bibliographiques

- BERNARD-ANDRE Gaillot, 2015, *Arts plastiques : Éléments d'une didactique-critique (Éducation et formation)*, France, Presses Universitaires de France.
- DANIEL Lagoutte, 1994, *Enseigner les arts plastiques*, France, Éditions Hachette Éducation.
- DIRECTION DES STRATÉGIES DE LA PLANIFICATION ET DES STATISTIQUES, 2015, *Rapport d'analyse du Système éducatif*, Abidjan.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE, 2019, *Bilan 2011-2018*, Abidjan.
- UNIVERSITÉ DE COCODY/ABIDJAN, 2010, *Guide d'information et de préparation au test d'entrée en Licence des Sciences de l'Information et de la Communication*, Abidjan, UFR, Information-Communication-Arts.